UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'Aide aux Frais de Cantine Scolaire 2022

L'aide aux frais de cantine scolaire est destinée à couvrir 50% des frais engendrés.

PERSONNELS ELIGIBLES :

- Agents stagiaires ou titulaires en position d'activité
- Agents non titulaires avec un contrat sur mission pérenne et ayant un an d'ancienneté.
- Les apprentis en tant qu'agent non titulaire de droit privé rémunérés sur le budget de l'Etat.
- Veufs et veuves d'agents décédés et non remarié·e·s.
- Les retraités de la fonction publique d'Etat ayant terminé leur carrière à UCA.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

A la différence des prestations légales, les prestations d'action sociale sont des prestations à caractère facultatif. Il résulte de ce principe qu'elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits prévus à cet effet et que leur paiement ne peut donner lieu à rappel.

➢ **Le quotient familial de l'ensemble des personnes composant le foyer fiscal doit être inférieur à 12 400€. Il se calcule en divisant le revenu brut global du foyer par le nombre de part fiscales.**

☐ L'enfant doit être scolarisé de la maternelle au CM2 et être fiscalement à charge du demandeur.
☐ Si les deux parents vivent ensemble (mariés, pacsé ou vie maritale), ils doivent tous les deux exercer une activité rémunérée à temps plein ou à temps partiel.
☐ Délais de rigueur : date limite d'envoi du dossier dans les 3 mois suivants la prestation.

A noter : seul le mois de décembre pourra être payé en janvier de l'année N+1 dans le cas où la facture acquittée n'aurait pas pu être transmise à l'agent.

PIECES A FOURNIR :

UNE FOIS PAR ANNEE CIVILE

- ☐ Copie intégrale du ou des livret(s) de famille justifiant des enfants à charge.
- ☐ Pour les personnes non-titulaires : copie du contrat de travail.
- ☐ Pour les personnes séparées ou divorcées : copie du jugement fixant le montant des pensions alimentaires et la résidence du ou des enfant(s) ou document de la CAF justifiant la garde des enfants.
- ☐ Copie intégrale de l'avis d'imposition :
  - 2021 (sur les revenus de l'année 2020) de toutes les personnes composant le foyer (concubin, etc…) pour les frais engendrés sur la période du 01/01/2022 au 31/08/2022.
  - 2022 (sur les revenus de l'année 2021) de toutes les personnes composant le foyer (concubin, etc…) pour les frais engendrés sur la période du 01/09/2022 au 31/12/2022.

A CHAQUE DEMANDE

- ☐ Le présent formulaire complété et signé **pages 1 à 4**
- ☐ Les factures acquittées des frais payés.
- ☐ Relevé d'identité bancaire ou postal aux nom, prénom et adresse de l'agent.
  A noter, s'il s'agit d'un compte joint, les 2 prénoms doivent figurer sur le RIB.

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

Université Côte d'Azur
Direction des Ressources Humaines
Service des Retraites, des Accidents de Service et de l'Action Sociale
28, avenue de Valrose
B.P. 2135
06103 Nice Cedex 2
drh.action-sociale@univ-cotedazur.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE :

Nom de famille et nom d'usage :	Prénom :
Situation du demandeur : ☐ Agent·e contractuel·elle (dates du contrat): ☐ Agent·e stagiaire ou titulaire ☐ Autre situation (préciser) :	Situation familiale : ☐ Marié·e ☐ Célibataire ☐ Vie maritale ou pacsé·e ☐ Séparé·e ou divorcé·e
Adresse personnelle :	Téléphone : Adresse messagerie :
Nom, prénom du / de la conjoint·e :	Profession du/ de la conjoint·e et coordonnées de l'employeur:
Date d'entrée à UNIVERSITE COTE D'AZUR :	Grade :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom, prénom de l'enfant :	Date de naissance :
Mois concernés :	Montant total réglé :

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné·e :

Sollicite l'attribution de l'Aide aux frais de cantine scolaire (prestation ASIU), objet de la présente demande et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des pièces fournies.

Je m'engage à signaler à l'administration tout changement.

Fait à	le :	Signature :

AVERTISSEMENT : La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes et de fausses déclarations (article L. 554-1 du code de la Sécurité Sociale et article 150 du Code pénal).
L'organisme débiteur peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (article L. 583-3 du code de la Sécurité Sociale).

Les informations recueillies sont utilisées par le service en charge de l'action sociale. Elles sont uniquement destinées à traiter administrativement et financièrement votre dossier, dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD). Vous pouvez solliciter le délégué à la protection des données (DPD) pour faire valoir l'exercice de vos droits (droit d'information, droit d'accès, droit de rectification etc.) par mail à l'adresse dpo@unice.fr ou par courrier postal UNIVERSITE COTE D'AZUR, à l'attention du DPD.

Cadre réservé à l'administration

Quotient familial :

Montant pris en charge :

Somme à mandater : …… euros

Arrêté le présent état à la somme de :

Vu et vérifié le :